



A Rouen, le Jeudi 14 Février 2019

## LETTRE OUVERTE

Les 13 actes successifs du mouvement des Gilets Jaunes impactent dangereusement notre commerce et nos entreprises depuis 13 samedis et 6 dimanches de soldes. Barentin, Tourville-la-Rivière, Yvetot, Dieppe et le centre-ville de Rouen sont particulièrement touchés.

La violence des actions des Gilets Jaunes a fait fuir les clients des centres-villes de notre département ; on note chez les grandes enseignes une perte de fréquentation les samedis « jaunes » d'au moins 20%. Ce chiffre est plus important encore chez les petits commerçants.

Les conséquences économiques sur les commerces et les entreprises artisanales sont nombreuses et dramatiques :

- Une perte de chiffres d'affaires très importante est constatée les samedis « jaunes » et elle n'est pas compensée durant la semaine. Pour les grandes enseignes, on enregistre des pertes allant de -20% à -40% et, pour les petits commerces indépendants, des pertes allant de -30 à -70%,
- Les trésoreries, déjà très tendues, souffrent énormément et les difficultés financières se font déjà ressentir pour tous les types d'activités et ce, malgré les mises en délais fiscaux et sociaux : plus de 100 dossiers de délais URSSAF, 93 dossiers de chômage partiel, 57 dossiers de délais CFE, 3 Médiations du Crédit...). La situation est catastrophique pour les plus petites structures qui sont généralement les plus fragiles,
- Les demandes de décalage de remboursement de crédits et d'allongement de découverts bancaires auprès des banques sont souvent nécessaires,

- Des licenciements (intérimaires, contrats CDD et CDI...) et des dépôts de bilans sont à craindre si le mouvement perdure.

Depuis le début de la crise des Gilets Jaunes en novembre 2018, la CCI Normandie, la CCI Rouen Métropole et la CMA76 se sont mobilisées auprès des pouvoirs publics pour défendre les intérêts économiques du territoire ; elles sont le porte-parole des préoccupations des entreprises, de leurs difficultés et sont le relais des informations et des actions mises en œuvre.

Afin de mener une démarche solidaire, l'ensemble des structures représentatives du Commerce, de l'Artisanat et des Cafés-Hôtels-Restaurants rouennais se sont réunies le 5 février dernier pour solliciter collectivement les collectivités territoriales à venir en aide aux entreprises commerciales et artisanales de Rouen ; avec la volonté de trouver des solutions permettant le maintien de l'activité et l'engagement d'actions au moment de la sortie de crise « gilets jaunes ».

Nous alertons les pouvoirs publics sur le fait que les aides actuellement proposées ne sont pas adaptées aux attentes des commerçants et à la majorité des profils concernés, à savoir :

- Le dispositif Croissance TPE de la Région Normandie ne s'adresse qu'aux entreprises de + 3 salariés ayant + 3 ans d'existence, or 70 % des 2689 établissements avec vitrine situés sur Rouen ne correspondent pas à ces critères,
- Les co-garanties et cautionnements facilitent l'accès à l'emprunt mais la grande majorité des commerces indépendants n'ont pas ou plus la capacité financière nécessaire pour faire de nouveaux emprunts de trésorerie,
- Les entreprises fragilisées craignent qu'un report des charges couplé à une situation qui ne s'améliore pas dans les prochains mois les propulse irrémédiablement vers un dépôt de bilan. Elles se recroquevillent sur elles-mêmes, ponctionnent dans leurs réserves vitales (économies personnelles injectées au capital ou au compte courant d'associé, gestion au jour le jour...) et ont peu recours aux délais proposés par leurs créanciers (délais fiscaux et sociaux, restructuration de crédits, pauses mensualités bancaires...).

## C'est la raison pour laquelle, nous demandons collectivement :

- A L'Etat : **De faire respecter la libre circulation des biens et des personnes** qui doit être assurée dans une ville apaisée. **Les manifestations non déclarées sont illégales et doivent être stoppées immédiatement** par la mise en place de moyens appropriés. La violence a suffisamment duré, la laisser s'installer ne réglera plus rien,
- A la Région Normandie : **la mise en place d'un fond de solidarité comme cela a été voté en région PACA avec 2 M€** pour épauler les très petites entreprises impactées par des pertes d'exploitations. 1 000 ou 2 000 euros sauvent bien souvent des situations...,
- A la Ville de Rouen et à la Métropole Rouen Normandie : **la mise en place d'actions pour que le consommateur revienne en centre-ville** en favorisant l'accès aux transports en commun et aux stationnements, en menant des actions de communication pour relancer la dynamique commerciale du centre-ville de Rouen, **en réduisant certaines charges financières ou taxes qui pèsent sur les commerçants / artisans** pour leur redonner un peu de trésorerie,
- Aux banques : **la généralisation du système de "pause mensualités"** sur les emprunts des commerces touchés leur permettant financièrement un apport d'oxygène, **d'arrêter immédiatement de supprimer les autorisations de découvert** dont les commerçants disposaient jusqu'à présent,
- Aux assureurs : **La prise en charge des franchises** pour les commerces ayant subi des dégradations et des bris de vitrines,
- Enfin, **une prise en compte des risques psycho-sociaux** subis par les commerçants/artisans et leur personnel depuis des semaines ainsi que l'épuisement et le stress engendrés par la situation dans laquelle ils se trouvent prisonniers.

**Sauvons collectivement et de toute urgence les commerçants et les artisans des centres villes de notre département : Rouen, Le Havre, Dieppe, Yvetot, Elbeuf, ... !**